



Modification vefa

Par yayi

Bonjour,

Je voudrais apporter quelques modifications sur mon appartement au dernier étage livré fin 2017.

En particulier déplacer mes toilettes de place.

Est-ce réalisable par le promoteur ou existe t-il une loi qui l'interdit ?

Si oui connaissez vous le coût environ de cette modification ?

En vous remerciant par avance.